

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2025

RETRouver la confiance et l'équilibre dans les rapports locatifs - (N°
2039)

Adopté

N° CE59

AMENDEMENT

présenté par
M. Echaniz, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« ou de l'établissement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel